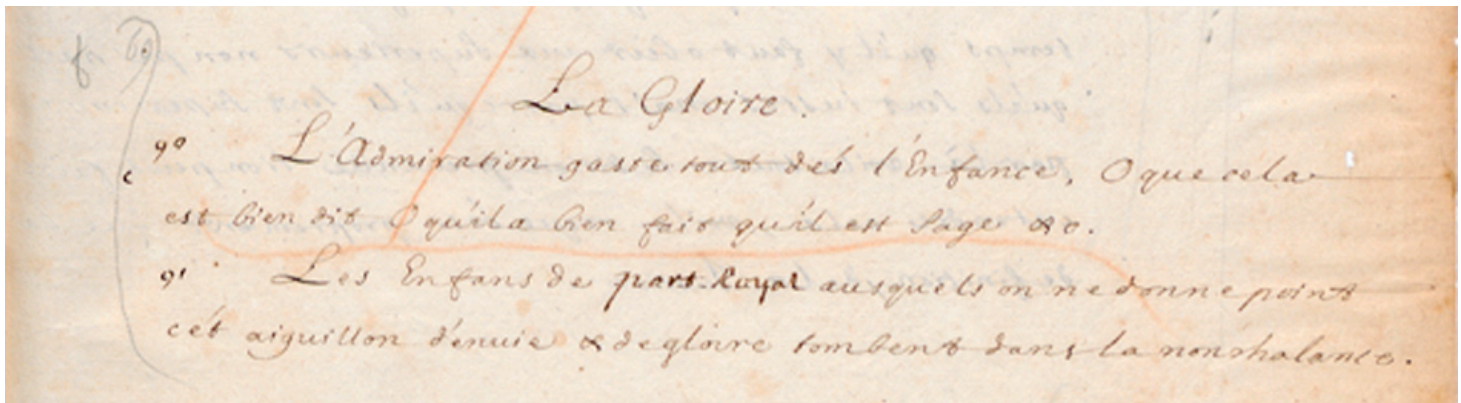


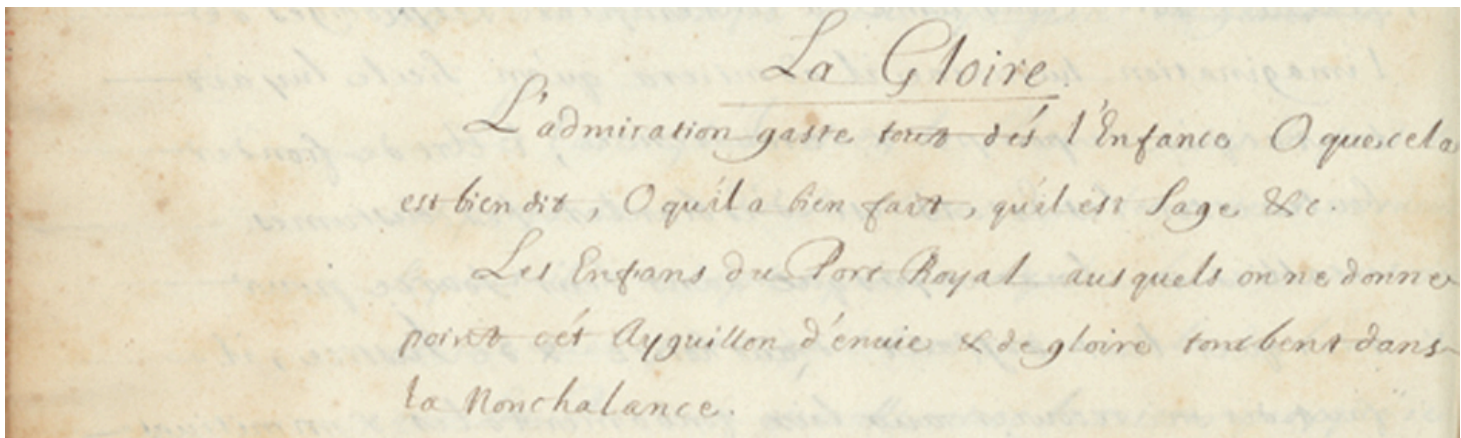
Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 19



Avertissement : le trait à la sanguine qui semble barrer le texte a en fait été tracé au verso du papier. Il est devenu visible par transparence.

C₂, p. 38



Marques en marge de C₁ (concordance au crayon, lettre à la plume) et présentation des titres dans C₂ : voir la description des Copies C₁ et C₂.

Les deux Copies transcrivent globalement le même état du texte. Celui-ci est nettement séparé des autres fragments.

Dans C₁, le copiste a hésité à transcrire *Port-Royal* et a laissé des traits de suspension. C'est le réviseur qui a complété et qui en a peut-être profité pour l'écrire plus clairement dans la Copie C₀ car le copiste n'a pas eu cette hésitation dans la Copie C₂. Il est possible que C₀ avait transcrit *P-R* (comme sur le papier original), ce qui a pu faire hésiter le copiste si celui-ci ne fréquentait pas les milieux de Port-Royal. D'ailleurs le copiste n'a pas tout compris puisqu'il a transcrit *les enfans du Port-Royal* et non *de Port-Royal* dans C₂.

Les copies ne mettent aucune ponctuation. Le sens n'est pourtant pas le même selon qu'on ponctue :

Les enfans de P. R., auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire, tombent dans la nonchalance.

ou :

Les enfans de P. R. auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire tombent dans la nonchalance.